

Une bonne vieille histoire : que chacun croit connaître et que tous liront avec plaisir : (suite)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **11 (1873)**

Heft 24

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182329>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UNE BONNE VIEILLE HISTOIRE

QUE CHACUN CROIT CONNAÎTRE ET QUE TOUS LIRONT AVEC PLAISIR

(Suite.)

VI

En liant son sort à celui de la baronne de Belp, le sire d'Estavayer a dû envisager comme inévitable l'éclaircissement qui mettra sa trahison au grand jour ; mais il voudrait prolonger une erreur qu'il ne peut éterniser. Dans cette intention, il trouve des prétextes pour devancer Catherine au Pays de Vaud ; inhabité depuis la mort de son père, le château qu'il a dans Moudon n'est point en état de la recevoir et rien dans sa demeure n'est disposé pour l'apparat qu'exige une noce. Tels sont les motifs que Gérard donne pour partir, quoique son unique but soit d'étendre un nuage autour de la vérité, en prévenant ses gens auxquels il impose un silence profond sur tout ce qui concerne l'enlèvement de Clémence, leur enjoignant surtout la défense expresse de ne désigner son époux que sous le nom de Grandson sans prononcer jamais ceux d'Othon ni de Guillaume. Cette précaution cependant eût été insuffisante pour tranquilliser Gérard, si Guillaume et sa jeune épouse eussent encore habité Grandson. Une visite, une rencontre fortuite même, pouvait déjouer sa prudence ; mais il apprend le départ du couple amoureux et cette nouvelle lui donne une entière sécurité.

Devenu l'époux de Clémence, Guillaume l'avait conduite à Aubonne, pour se rapprocher du Rosai ; et Geoffroi d'Alinge, frère de Clémence, s'était bientôt réconcilié avec lui. Mais l'abbesse de Ste-Catherine ne s'apaisait point aussi aisément ; elle avait à venger avec les droits de l'église l'outrage fait à sa maison. Coupable de profanation, de rapt et de sacrilège, Guillaume, qui avait encouru les peines ecclésiastiques, crut prudent de quitter le diocèse de Lausanne. Il fut implorer son frère à Dijon. Cette inspiration de son cœur ne le trompa point. Othon se montra plus sensible que sévère ; il fit un accueil plein de charmes à sa belle-sœur ; et la cour de Philippe offrant au ravisseur de Clémence une position plus brillante qu'il n'eût pu l'espérer au Pays de Vaud, il ne lui manqua bientôt plus que d'être réconcilié avec l'église. Dans le but d'intervenir pour son frère à ce sujet, Othon se rendit à Lausanne auprès de l'évêque, puis à Sainte-Catherine et réussit dans sa charitable démarche. Le chevalier se rendit ensuite à Grandson pour y régler quelques affaires, et c'est là qu'il apprend l'incroyable nouvelle du mariage de Catherine !..... Cette inconcevable infidélité confond toutes ses idées. Ce rival odieux, cette amante si coupable, ce père déloyal ne méritent nuls ménagements ; plus l'outrage fut sensible, plus la satisfaction doit être éclatante... C'est dans cette agitation douloureuse que Grandson médite sa vengeance ; elle ne se fait pas attendre longtemps. Gérard est parti pour aller au-devant de Catherine jusqu'à Avenches ; c'est le lendemain que la noce est attendue à Estavayer, et les habitants de cette ville s'occupent à donner un air de fête à la réception des nouveaux époux qui devaient suivre la grande route jusqu'à Payerne. Othon, bien résolu à déranger leur cortège, va l'attendre à la Condamine, en disposant au combat sa troupe qu'il a soin de diviser, et qu'il place de telle manière qu'on ne puisse la découvrir.

Cependant Gérard, qui croit son rival à Dijon, s'avance en triomphe vers Payerne. Les cavaliers qu'il aperçoit lui paraissent un rassemblement de gentilshommes des environs de cette ville, venant au-devant de l'épouse pour la féliciter ; et, dans cette pensée, il part au galop pour les joindre. Mais à peine a-t-il fait cinq ou six cents pas, qu'il se voit enveloppé ; au même instant la bannière de Grandson est déployée ; et Miéville, écuyer d'Othon, saisissant la bride de son cheval, lui déclare qu'il est prisonnier en lui demandant son épée. « Ce n'est point ici le ravin de Cheires, dit alors Othon en s'approchant de la visière haute de son captif ; c'est au vu et au su de tout le monde, c'est de plein jour que Grandson qui se venge en chevalier va reprendre ce qu'on osa lui ravir. »

Et, sans s'arrêter aux impuissantes fureurs de Gérard, il

ordonne à Miéville de le conduire sur l'heure à la tour d'Aubonne, en évitant toutefois Moudon, attendu que le nom de son rival est trop puissant dans cette ville pour se hasarder d'y conduire un tel prisonnier.

A peine cet ordre est-il donné, qu'Othon s'éloigne avec la rapidité de l'éclair ; il vole où la vengeance l'appelle.

On se figure le désespoir du sire d'Estavayer, contraint de céder à la force. Il redouble en voyant Grandson prêt à joindre Catherine, dont l'escorte fuyant en désordre, au seul nom du chevalier, jette fleurs et rubans de noce pour se réfugier parmi des groupes de faneurs, occupés à faire les foin dans la plaine. — La dame d'Estavayer venait de mettre pied à terre, à l'ombre de quelques arbres, sous lesquels elle attendait le retour de son époux, lorsqu'un cri de terreur, qui fait retentir autour d'elle le nom de Grandson, cause la dérout de son escorte. Elle demeure bientôt seule avec son père, ses femmes et le peu de serviteurs que le baron amène de Belp.

A la vue d'Othon, l'effroi, la douleur et l'indignation agitent Catherine au point qu'elle est prête à s'évanouir dans les bras de son père. Ce spectacle était fait pour désarmer l'amant le plus irrité. Grandson s'arrête : il contemple pendant quelques instants cette beauté qui lui fut si chère. A mesure que les roses s'effacent sur ces joues charmantes, le ressentiment s'éteint dans son cœur, le reproche expire sur ses lèvres, et sa jalousie prend un caractère plus tendre. C'est avec une émotion que trahit le son de sa voix ; c'est en s'efforçant de dérober à l'épouse de Gérard quelques larmes, que, l'abordant d'un air soumis et respectueux, Othon prononce ce peu de mots :

« Ne craignez rien, Madame, quelle que puisse être l'injure dont le cœur de Grandson a été navré, il n'oubliera jamais ce qu'un chevalier doit à votre sexe... et jamais un vieillard n'aura à se plaindre qu'il ait abusé de sa faiblesse pour l'insulter... Mais... l'épouse de Gérard n'a plus de lois à me prescrire. Je vais conduire en lieu sûr des prisonniers que je dois au sort des armes ; et Monsieur votre père aura loisir de m'expliquer, à Echallens, les raisons qu'il a pu avoir pour disposer en faveur d'un autre de ce qu'il m'avait promis de plein gré. »

Après ce discours, Othon aide sa captive à remonter à cheval, et le baron se contente de lui répondre que, pour lui rendre la liberté de disposer de sa fille, il n'a pas voulu le laisser manquer de motifs. Ensuite de ce peu de mots, de part et d'autre, on prend en silence le chemin de Payerne à Echallens.

Le premier dessein d'Othon avait été de conduire à Grandson la dame d'Estavayer ; mais un sentiment délicat des égards et des convenances qu'exigeait sa position, s'étant réveillé à sa vue, il veut que l'asile le plus respectable la rassure sur ses intentions. C'est sous la sauvegarde de la dame de Mont-Faucon qu'il va la placer ; et satisfait des tourments que l'incertitude doit causer à son rival, il cherche à prévenir non-seulement les alarmes de Catherine, mais aussi les conjectures hardies que peut se permettre un monde malin. L'attitude respectueuse, les déférences de Grandson, tout en lui exprime les égards dus au sexe, ainsi qu'au rang de la dame d'Estavayer ; tandis que sa contrainte auprès d'elle et le silence dédaigneux qu'il observe, lui apprennent ce que Catherine de Belp a perdu dans son opinion. Toutefois, les regards du chevalier, chargés d'une tristesse profonde et quelques soupirs mal étouffés, sont des garants assez sûrs que son cœur est toujours le même. Ainsi sa conduite bizarre rassemble le respect et le mépris. Ainsi la triste Catherine se voit à la fois l'objet de l'amour et de l'outrage. L'un et l'autre sont aperçus ou plutôt sentis : mais si l'étonnement d'être encore aimée n'est pas sans douceur pour l'épouse de Gérard, il ne lui est plus permis de jouir de rien, elle doit craindre de s'y livrer. Cependant ces soupirs et ces regards ont rendu aux deux amants, avec la faculté de s'entendre, la certitude de s'aimer encore, de s'aimer toujours... Si la décence exige que la route se fasse tout d'une traite, l'amour en fait supporter la fatigue ; il en abrège la longueur ; et l'enchantement de ce muet entretien efface toutes les peines

passées. Le silence profond de la nuit, la douce clarté de la lune, le charme secret d'être ensemble, tout rappelle à ces voyageurs des temps plus heureux.

Gérard de Mont-Faucon s'entretenait paisiblement avec le bon abbé Gottoffrey, de la dernière croisade, dans laquelle son bisaïeul, blessé sous les yeux de Philippe-Auguste, au siège d'Acre, se distingua fort. Pendant cette conversation, sa laborieuse épouse achevait en silence sa quenouille; et la lumière qui les éclairait était la seule qu'on aperçût dans le château d'Echallens, lorsque l'arrivée de Grandson vint y répandre l'alarme. Averti qu'il était accompagné de la dame d'Estavayer et de son père, mais bien éloigné de soupçonner le motif d'une aussi étrange visite, le maître du logis fut au-devant d'eux jusqu'à la porte du château, et la dame de Mont-Faucon, qui les attendait chez elle, les reçut avec cette politesse qui semble garantir à l'étranger l'accueil qu'il a droit d'attendre, sans lui faire rien espérer au-delà.

(A suivre.)

La bouteille et le thé.

Mes amis, tant qu'il vous plaira,
Glosez sur moi, si je préfère
A cette tasse que voilà
Le cristal transparent du verre.
Dans ce vase faites couler
Votre eau chaude, c'est à merveille;
Mais pour moi rien ne doit voiler
Le jus qui sort de la bouteille.

Que d'autres vantent la saveur,
Le parfum de cette tisane,
Je dis qu'elle affadit le cœur
Et je la laisse à l'Anglomane;
Aussi bien pour prendre le thé
Je me ferais tirer l'oreille,
Si je ne sais pas qu'à côté
On apportera la bouteille.

Je permets qu'après un repas
On mette du thé sur la table;
Alors il a quelques appâts,
C'est un digestif acceptable;
Mélange de kirsch ou de rac,
Il nous égaie, il nous éveille
Et soulage notre estomac
Sans faire tort à la bouteille.

En vain le monde est entêté
Pour l'infusion qu'on renomme.
Parmi les grands buveurs de thé
A-t-on vu surgir un grand homme?
Pour eux le génie est perclus
Et l'esprit constamment sommeille,
Lorsqu'on en trouve tant et plus
Chez les amis de la bouteille.

Mesdames, j'ai peut-être tort
De venir en votre présence
Contre le thé parler si fort,
Et c'est presque une impertinence.
Mais pourriez-vous avec raison
Punir une faute pareille
Quand vous ne devez ma chanson
Qu'à mon penchant pour la bouteille?

On fratai sin pedi.

On pourr' ovrai que n'avai pâ onna rappa din sa catsetta, intré tsi on perruquie po sé fèrè rasà.

Dité-vai, que lai dese, iè invia d'être proupro po mé présintà tsi lé maîtré, voliai-vo mé rasà à crédit, tant que iàussé affanà ôquie?

— Bin se vo voliai.

L'est bon. L'ovrai sé chité din la chôla dé pé, on bouébo l'imbardoflié dé savon, et lo fratai va prindré on rajáo qu'avai gros faulta dé molà, sin pi lo repassà sur la brétalla.

Ma fai lé pai tsesivont grai, et cin fasai bin tant mô à cè pourro côô, que lé ge lai rasávon.

Din la mème momint, on boutsi tiávè on caïon que fasai dai couailahié dé la metsance.

— Qu'est-te qu'on ôù? dese lo perruquie à cè qu'étaï sur la chôla....

— Saret bin su on pourr' hommo que s'est fà rasà à crédit!

L. C.

Un baromètre économique. — Un de nos abonnés nous écrit : « J'ai connu un *prédisseur* de pluie ou de beau temps qui, du printemps à la fin de l'automne, prenait exclusivement pour oracle l'araignée filandière des jardins. J'ai noté, dans le temps, les trois ou quatre points de départ de ses observations, et j'en ai maintes fois contrôlé la justesse et je vous les donne pour bonnes et valables.

Quand il doit pleuvoir, l'araignée raccourcit et bride les fils qui servent de supports principaux à sa toile et elle la laisse en cet état aussi longtemps qu'il y a menace d'eau. Si les fils d'attache sont au contraire longs, peu tendus, c'est du beau temps, et la longueur même des fils pourra être considérée comme proportionnelle à la durée de ce beau temps. L'araignée inactive annonce la pluie, aux hasards de laquelle elle ne veut pas aventurer son ouvrage. Quelquefois on la voit se mettre à l'œuvre, même quand il pleut encore, alors c'est du beau très fixe.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

La livraison de juin de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : I. La liberté, par M. Ernest Naville. — II. Les illusions du cœur. Deux récits. — I. Les poules de dame Véronique, par M. Eugène Rumbert. — III. Les églises en Amérique, par Mlle Julie Annevelle. — IV. Mon roman, par M. Moïse Hornung. — V. Les conteurs et les chansonniers genevois, par M. Marc-Monnier. — VI. Les origines de la liberté dans le Pays de Vaud, par M. Henri Carrard. — VII. La guerre et ses remèdes, par M. Ernest Lehr. — VIII. Un établissement thermal dans les Alpes, par M. Edouard Tallichet. — IX. Chronique littéraire de Paris. — X. Chronique italienne. — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

Au magasin MONNET, place St-Laurent.

Pour cause de changement de domicile, on liquidera avec un fort rabais deux ou trois cents caissons de cigares, ainsi que des cigares de Grandson et de Vevey, par cent et en sus; plus un joli assortiment d'articles de fumeurs, tels que pipes d'écume, porte-cigares, étuis, meubles à cigares, pipes de bruyères, etc., etc.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE.